

PROFIL DE POSTE

Responsable du Service Santé Prévention

Titre/Métier

Responsable du service Santé-Prévention

Cadre d'emplois

Catégorie A
Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Service d'affectation

Cabinet du Maire
Direction Santé-Prévention

Missions

Ses principales missions sont décrites comme suit :

- Contribuer au projet global de santé de la collectivité défini par les élus
- Mettre en œuvre les orientations municipales en matière de santé, offre de soins, de prévention et de promotion de la santé

Position hiérarchique

Sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice Santé-Prévention

Relations fonctionnelles

En interne :

- Direction Santé-Prévention
- Cabinet du maire
- L'ensemble des services et directions de la Ville, du CCAS, du CIAS et de l'Agglomération et plus particulièrement la direction Proximité et Citoyenneté, la direction de l'Éducation, la médecine professionnelle, la direction Bâtiments, le CMR.

En externe :

- DDETS, ARS, DAPS, CPTS, CAF, CPAM, IREPS, CDOM, Inspection Académique, le Conseil Départemental, les Maisons de quartiers, les Maisons de Santé Pluri-professionnelles...
- Les partenaires médico-sociaux, les associations liées à la thématique santé et celles d'usagers...

Principales responsabilités

Centre municipal de santé (en collaboration avec la directrice santé prévention) :

- Pilotage : mise en œuvre du projet de santé et du règlement intérieur, développement et conduite de projets, élaboration du bilan d'activité annuel, promotion du centre municipal de santé en lien avec le médecin coordonnateur et la directrice santé-prévention
- Gestion des ressources humaines, en lien avec la Direction des ressources humaines et la directrice santé-prévention
- Gestion administrative : respect et application des procédures administratives (délibérations, marchés publics, conventions, contrats de maintenance), gestion des ressources matérielles (téléphonie, informatique, consommables, ...), mise en place de tableaux de bord

Contrat Local de Santé :

- Assurer l'encadrement du chargé de mission santé publique.
- Veiller à la bonne mise en œuvre et au suivi du Contrat Local de Santé par le chargé de mission santé publique.

- Avec le chargé de mission Santé publique qu'il encadre :
 - Animation des instances politiques et techniques
 - Animation du réseau de partenaires
 - Organisation d'animations
 - Réalisation de supports de communication dont les comptes rendus des réunions
 - Veiller à la mise en œuvre du volet santé du Contrat de Ville sur les quartiers prioritaires
 - Accompagner et soutenir, en lien avec les travailleurs sociaux, le développement social des quartiers

 - Veiller à la bonne exécution du CLS, en lien avec l'ARS (Agence régionale de santé), ainsi qu'à son renouvellement à son échéance (suivi, coordination, évaluation)
 - Etablissement des dossiers de financement, des conventions, des bilans
 - Mise en œuvre des opérations de prévention avec les maisons de santé pluri-professionnelles
- Accompagnement de projets liés au contrat local de santé ou plus globalement à la santé publique

Accompagner les Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)

- Accompagner la directrice santé-prévention dans le développement de Maisons de santé pluri-professionnelles
- Accompagner le développement d'actions de santé publique au sein des MSP en lien avec le CLS et les CPTS
- Assurer la gestion financière et technique des locaux affectés aux MSP par la Ville, en lien avec les praticiens référents et les services concernés

Assurer une part de l'assistanat santé de la directrice santé-prévention

Compétences/qualités requises

- Niveau Master dans le domaine de santé publique
- Expertise en matière de santé publique et connaissance des acteurs dans le domaine de la prévention
- Capacité d'encadrement
- Sens de l'organisation
- Autonomie et prise d'initiative,
- Animation et conduite de réunions, capacité à travailler en équipe, en réseau, en transversalité
- Capacité d'analyse des priorités
- Capacité à produire des rapports
- Capacité à faire les retours d'information
- Capacités d'adaptation
- Conduite de projet
- Maîtrise de l'outil informatique

Lieu d'embauche

Direction Santé-Prévention

Contraintes et difficultés

- Disponibilité en fin de journée, voire très ponctuellement le week-end (participation à des réunions ou actions spécifiques)
- Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service

Avantages liés au poste

Statut cadre (jours de congés supplémentaires)
Régime indemnitaire afférent à la collectivité
Prime annuelle
Participation employeur pour le contrat de mutuelle labellisé et la prévoyance
Adhésions CNAS/Cosel
Titres restaurant